

## NOTE D'INFORMATION

### REOUVERTURE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

**A PARTIR DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020**

**Pour les élèves internes,  
les demi-pensionnaires,  
les commensaux et les hôtes**

### REOUVERTURE DE L'INTERNAT

**A PARTIR DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020**

Rappel : La réservation des repas est obligatoire.

Vous pouvez réserver sur l'une des trois bornes situées :  
une au rez-de chaussée près du service VIE  
SCOLAIRE et deux au 1<sup>er</sup> étage.

**Pour une meilleure organisation de la restauration.  
Les élèves n'ayant pas de badge à ce jour devront de  
s'inscrire au service VIE SCOLAIRE AVANT 10H00**